



AVIS PUBLIC

APPEL DE CANDIDATURES – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, M^e Gérald Laprise, directeur général et greffier-trésorier *par intérim* de la Municipalité de Rivière-Héva :

QUE la Municipalité de Rivière-Héva (ci-après désignée : la « Municipalité ») désire procéder à la reconstitution de son Comité consultatif d'urbanisme (ci-après désigné le : « CCU »), et ce conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1);

QUE la Municipalité invite les résidents et propriétaires fonciers de la Municipalité intéressés à soumettre leur candidature afin de siéger au sein du CCU.

Profil recherché :

- être résident et propriétaire foncier sur le territoire de la Municipalité;
- démontrer un intérêt pour les sujets relatifs à l'urbanisme, à l'aménagement et au développement du territoire;
- être disponible pour environ 10 réunions par année pour une période de deux (2) ans.

N.B. : Les réunions au sein du CCU ne sont pas rémunérées.

Toute candidature doit être transmise avec une lettre d'intérêt indiquant les coordonnées et les motivations à l'appui de celle-ci. Elle doit être reçue **au plus tard le 31 mars 2026** à l'adresse courriel suivante : dg@mun-r-h.com ou déposée au Bureau municipal situé au 740, route St-Paul Nord, Rivière-Héva **avant 16 h 30** le même jour.

Le conseil municipal est décisionnel dans la sélection des membres de ce comité.

DONNÉ à Rivière-Héva ce 24 février 2026.

/s/ M^e Gérald Laprise

M^e Gérald Laprise
Directeur général
Greffier-trésorier *par intérim*

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, M^e Gérald Laprise, directeur général et greffier-trésorier *par intérim* de la Municipalité de Rivière-Héva, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public en date du 24 février 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24 février 2026.

/s/ M^e Gérald Laprise

M^e Gérald Laprise
Directeur général
Greffier-trésorier *par intérim*